



COMMUNE DE VILLENEUVE

MUNICIPALITÉ

PRÉAVIS N° 06/2017

AU CONSEIL COMMUNAL

Réfection de la Route Sous la Tour-Rouge

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite un crédit de Fr. 106'000.- pour la réfection de la chaussée de la route Sous la Tour-Rouge entre la place Molok de la Poterlaz Est et le carrefour avec la route d'Arvel (cf. tracé en jaune sur le plan p.3)

1. PRÉAMBULE

Le Conseil communal, par le truchement de sa Commission des routes, a demandé à plusieurs reprises que les travaux importants soient régulièrement inscrits au programme d'entretien du réseau routier communal.

Dans le cadre du plan directeur des routes de 2000, cette desserte de quartier est décrite comme étant en mauvais état et nécessitant une réfection urgente du tapis. Depuis, la situation s'est encore dégradée en raison du manque d'évacuation des eaux météoriques, du gel et du passage des véhicules.

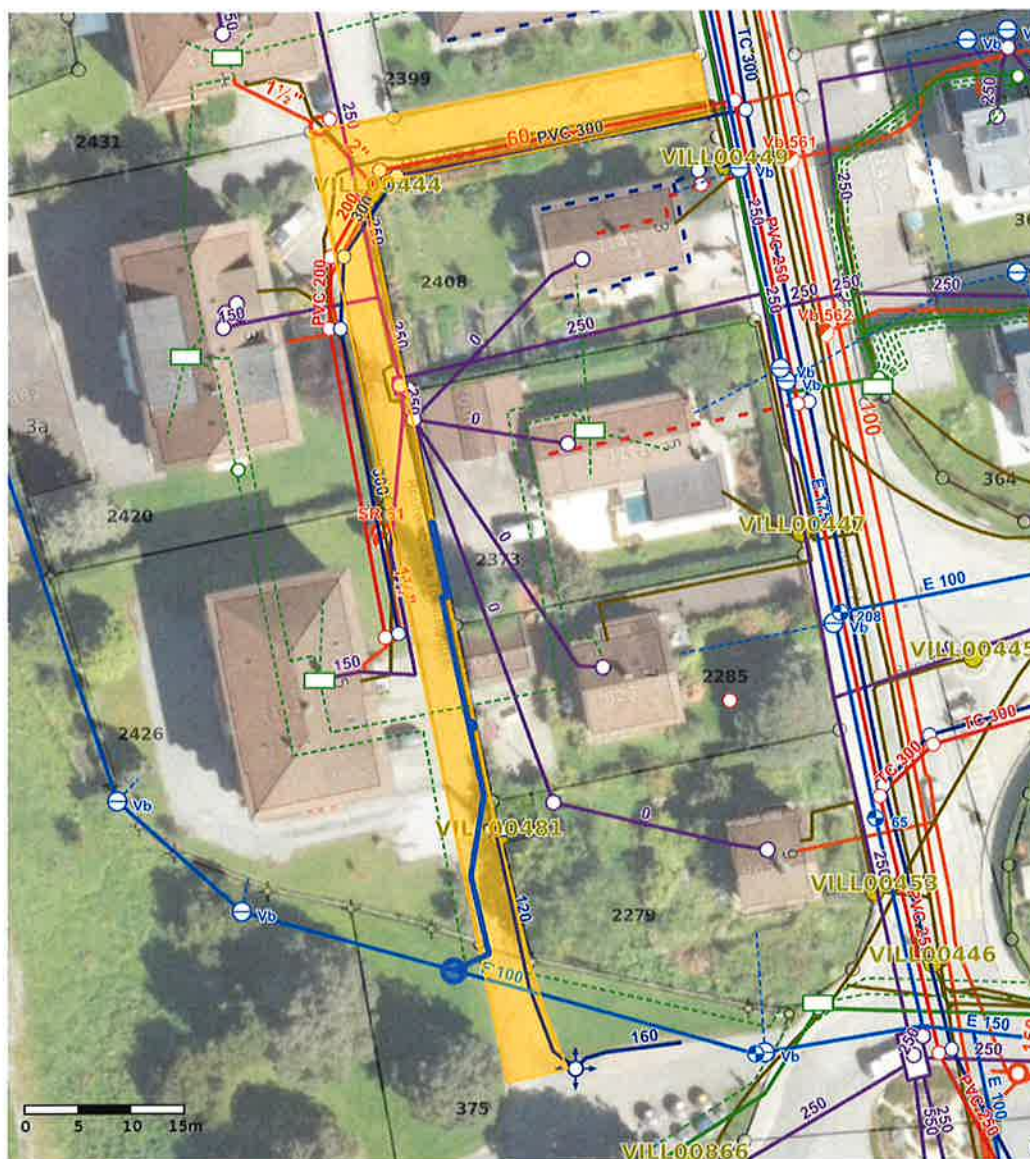
Depuis quelques années déjà, la route Sous la Tour-Rouge n'a fait l'objet que de travaux d'entretien superficiels. En un peu plus d'un demi-siècle, la chaussée a subi d'importants dégâts.

La route Sous la Tour-Rouge est victime de nombreuses atteintes (fissures, ornières, nids-de-poule, etc.) menaçant la structure même de la chaussée et la sécurité des usagers.

Les services industriels communaux sont eux en bon état et ne nécessitent pas de mise en conformité ou de travaux. Romande Energie, Swisscom et Télédis ont effectué récemment des travaux de mise à jour de leur réseau ces dernières années.

2. TRAVAUX

Les travaux prévus consistent en un rabotage complet du revêtement du chemin. La création de grilles d'évacuation des eaux claires dans la partie Sud de la route, avec une évacuation dans un nouveau puits perdu, les collecteurs existants desservant les habitations ayant un fil de l'eau beaucoup trop haut pour pouvoir accueillir les grilles de route. Pour terminer, un nouvel enrobé sera posé sur l'ensemble de la chaussée.



3. PLANNING DES TRAVAUX

L'exécution des travaux, d'une durée approximative de 3 semaines, est programmée pour l'automne 2017 mais au plus tard pour le printemps 2018 en fonction des conditions météorologiques. La commande et la surveillance des travaux seront assurées par le Service technique.

4. COÛT DES TRAVAUX

Le coût de travaux a été estimé comme suit :

♦ Main d'oeuvre	Fr.	27'200.--
♦ Matériel et transport	Fr.	53'800.--
♦ Fournitures	Fr.	20'000.--
♦ Divers et imprévus (~ 8 %)	Fr.	8'000.--
<hr/>		
TOTAL HT	Fr.	109'000.--
Rabais 10%	Fr.	10'900.--
<hr/>		
TOTAL NET HT	Fr.	98'100.--
TVA 8 %	Fr.	7'848.--
TOTAL NET	Fr.	105'948.--
Arrondi à :	Fr.	106'000.--

PRÉAVIS

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal :

1. d'adopter le présent préavis relatif à la réfection de la route Sous la Tour-Rouge ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de Fr. 106'000.- à financer par la trésorerie courante ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir ce montant en trois ans, dès la fin des travaux.

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 11 juillet 2017 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom de la Municipalité :

La Syndique :

La Secrétaire adjte :

C. Ingold



Ch. Bugnard

Délégué de la Municipalité : M. Dominique Pythoud, Municipal

Villeneuve, le 11 juillet 2017/JMZ